**GRAND CONSEIL** **QUE 2440**
**de la République et canton de Genève**

*Signataire : Laurent Seydoux*

*Date de dépôt : 29 octobre 2026*

# Question écrite urgente

## Que fait le Conseil d'Etat pour lutter contre la mendicité et l'insécurité à la rue du Mont-Blanc ?

Il y a deux ans, en date du 1er novembre 2024, le Grand Conseil a renvoyé la pétition 2205 *STOP à la mendicité et à l'insécurité à la rue du Mont-Blanc, Genève*.

Cette pétition listait de nombreux problèmes rencontrés par les commerçants de la rue du Mont-Blanc, notamment la question de la mendicité, de l'insécurité et d'incivilités en tous genres, dont voici un bref résumé :

*La pétitionnaire mentionne que les mendiants sont nombreux dans ce secteur, plus les toxicomanes, les vendeurs de fleurs, les cyclistes, et les personnes prises de boisson, soit une population qui tend à faire fuir la clientèle. Elle mentionne que certains commerçants ont demandé que leur signature reste confidentielle par crainte de représailles de « sectes de mendiants ». Elle ajoute que le personnel des magasins est de plus en plus amené à assurer la sécurité des lieux. Elle signale que des gens du voyage agressent également la clientèle, et s'organisent pour commettre leurs larcins. Elle précise qu'il y aurait même de la prostitution de mineurs, mineurs qui sont utilisés pour amadouer les passants. Elle explique encore que chez McDonald's les employés servent les clients à table et sont parfois bousculés par des gens en trottinette. Elle rappelle que cette rue est piétonne et elle mentionne qu'avoir plus de soutien de la police cantonale ou de la police municipale serait une bonne chose.*

Depuis le renvoi de cette pétition au Conseil d'Etat par le Grand Conseil, la situation ne s'est pas améliorée et appelle des mesures urgentes de la part

des autorités. Dans ce contexte, l'absence de réponse aux pétitionnaires comme au parlement est incompréhensible.

Le tronçon de la rue du Mont-Blanc, reliant la gare Cornavin à la Poste, est ainsi soumis à des nuisances constantes qui devraient constituer un point d'attention prioritaire des autorités. Les solutions existent et sont décrites de manière très claire par les pétitionnaires, soit :

– une augmentation de la présence policière et un suivi resserré de la part de l'Unité de police de proximité de la police cantonale et des agents de la police municipale de la Ville de Genève ;
– la pose d'une signalétique rappelant que cette rue est piétonne avec un appel aux cyclistes et aux usagers de trottinettes à descendre de leur deux-roues, comme cela se fait au Jardin anglais.

Je pose ainsi les questions suivantes au Conseil d'Etat et espère lire la réponse à la pétition en même temps que celle à cette question écrite urgente :

1. ***Quand est-ce que le Conseil d'Etat compte répondre à cette pétition ?***
2. ***Est-ce que la police cantonale a pris contact avec les pétitionnaires ? Sinon, pourquoi ?***
3. ***Quelles pistes le Conseil d'Etat propose-t-il pour répondre aux problématiques décrites dans cette pétition ? Par exemple la pose d'une signalétique rappelant que la rue est piétonne ?***
4. ***Quelle serait la position du Conseil d'Etat en cas d'engagement d'agents de sécurité privés par certains commerces de la rue du Mont-Blanc et compte-t-il augmenter la présence policière sur ce lieu pour éviter cela ?***